

Info-Travaux : Des Neiges Charlevoix

Date : 18 au 24 janvier 2026

Travaux en semaine :

- Rubannage : Secteur O, Chemin des Caps (KM17 à 23), Chemin Ste-Anne (KM12 à 16).
- Déboisement : Secteur E, K, L, S, Aire d'entrepreneur (AE-01) et Chemin des Caps.
- Déneigement : Secteur C, D, Chemin des Caps, Chemin de la Savanne et Chemin du lac Nord-Est.
- Mobilisation : Divers équipements lourds et de foresterie.

Horaire de travail :

- Du lundi au jeudi inclusivement.

Règles de sécurité :

- Respecter la limite de vitesse de 50 km/h en tout temps et adapter sa conduite en fonction des conditions routières.
- Ralentir immédiatement à l'approche de travailleur à pied d'œuvre.
- Garder une distance de sécurité avec les équipements de déneigement.
- Garder une distance minimale de 100 m des équipements de déboisement.
- Porter une attention particulière aux camions et/ou équipements en marche arrière.
- Respecter toute signalisation temporaire (cônes, fanions, rubans, panneaux).
- Maintenir un contact visuel avec un opérateur avant de s'approcher de son équipement.
- Ne jamais circuler dans une zone restreinte sans l'autorisation du contremaître.
- S'assurer que les chemins sont dégagés avant de s'y engager (voir carte ci-dessous).
- Éviter de se stationner dans les corridors empruntés par la machinerie.
- Fréquence radio :
 - Chemin des Caps et Chemin brûlé : FM Canal famille (Canal #1)
 - Entre la guérite Boralex (jonction Rte 138) et la guérite Borée (KM 1) : CB Canal #10



